

Plateforme de mobilité « Bougez Vers l'Emploi ! ». Plaine Centrale (94)

Porté par
VOITURE & Co

Constat préalable

Quel problème à résoudre ?
Quel constat de départ ?

La mobilité est devenue une condition fondamentale de réussite d'un processus d'insertion visant à avoir une vie sociale et professionnelle « normale ».

Le contexte sur Plaine Centrale est propre à un territoire fortement urbanisé de petite couronne : les infrastructures de transports en commun sont pour l'instant essentiellement tournées vers Paris (hors TVM), le territoire comporte de très nombreux quartiers classés politique de la ville et enfin, les principaux pôles d'activités générateurs d'emplois sont situés à l'écart des principales zones d'habitation, sur les communes d'Orly et de Rungis.

Finalités

Pourquoi avoir mené
cette action ?

En œuvrant pour une mobilité autonome et responsable, la plateforme de mobilité « Bougez Vers l'Emploi ! » favorise l'accès ou le maintien dans l'emploi des publics en parcours d'insertion sociale et professionnelle.

La plateforme propose une palette de solutions mobilité adaptées au territoire en valorisant l'existant et en développant de nouveaux services innovants : bilans de compétences mobilité, conseils mobilité, formations mobilité, location de scooters électriques, etc.

Descriptif de l'action

400 personnes en parcours d'insertion sociale et professionnelle présentant une problématique mobilité, dont 200 personnes qui habitent les quartiers politique de la ville constituent la cible de cette action.

Le territoire d'intervention se situe sur les communes de Créteil, d'Alfortville, de Limeil-Brévannes et de Bonneuil-sur-Marne (180 000 habitants).

La plateforme de mobilité est le point ressource du territoire pour toutes les questions relatives aux déplacements des personnes en parcours d'insertion.

La plateforme propose notamment :

- des bilans de compétences en mobilité
- du conseil en mobilité
- l'orientation vers les services les plus adaptés
- des formations mobilité
- la mise à disposition de vélos (urbains, à assistance électrique, pliants) et de scooters électriques
- l'orientation vers des partenaires mobilité : vélo-école, location de voitures, auto-école sociale, etc.



Cible (types et effectif)
Territoire
Contenu

Modalités opérationnelles

Comment avez-vous procéder ?

Quelles ont été les étapes ?

Quels sont les moyens humains, techniques (outils) et financiers ?

Les publics sont orientés sur la plateforme à partir d'une fiche de liaison adressée aux conseillers mobilité par des prescripteurs. Ces prescripteurs sont les acteurs de l'insertion sociale et professionnelle du territoire et sont pleinement associés au fonctionnement général de la plateforme.

A partir des premiers éléments de diagnostic qu'ils reçoivent, les conseillers mobilité procèdent systématiquement à un bilan de compétences qui permet de travailler sur les 5 points suivants :

- les habitudes de la vie quotidienne
- les capacités physiques et cognitives
- les aptitudes urbaines
- les aptitudes routières
- les moyens logistiques à disposition.

Ce bilan permet d'identifier les besoins et les compétences en mobilité des bénéficiaires, mais également de définir précisément diverses variables de mobilité telles que : la carte mentale, la carte professionnelle, la fréquence

de mobilité, la motivation à être mobile et les potentialités.

Le conseil mobilité est la résultante naturelle et immédiate du bilan de compétences. Il aiguille le bénéficiaire sur la voie de l'autonomie. Il peut se suffire à lui-même mais nécessite souvent un accompagnement matériel et/ou pédagogique.

Le conseiller détermine alors la viabilité d'une action d'accompagnement vers plus de mobilité. Il établit le parcours mobilité en accord avec la personne et en cohérence avec son parcours socioprofessionnel. Pour cela, il s'appuie sur les services mis en œuvre via la plateforme.

Celle-ci est située au cœur du territoire, elle est facilement identifiable, juste à côté de la CAF, et très accessible en transports en commun (Créteil Echat). Des permanences sont également situées au plus près des personnes les plus en difficulté ainsi que dans les zones les moins bien desservies par les transports en commun.

Partenaires

Techniques/financiers

- Communauté d'agglomération de Plaine Centrale du Val de Marne (Créteil, Alfortville et Limeil-Brévannes)
- Commune de Bonneuil-sur-Marne
- Préfecture du Val-de-Marne, la DIRECCTE (ex-DDTEFP) du Val-de-Marne
- Région Île-de-France
- Conseil général du Val-de-Marne
- Mission Locale de Plaine Centrale
- CAF du Val-de-Marne
- Fondation Société Générale
- Fondation RATP
- Fondation des Aéroports de Paris
- Papa Charlie
- Place au vélo à Créteil
- Fonds Social Européen, etc. sont les principaux partenaires techniques et/ou financiers de la plateforme.

Difficultés rencontrées

- La principale difficulté rencontrée a été de trouver un emplacement pertinent pour les locaux de la plateforme de mobilité, pour qu'ils soient à la fois identifiables et facilement accessibles en transports en commun.

Facteurs de réussite

- Le soutien et le dynamisme des partenaires du projet, au premier rang desquels la Communauté d'agglomération de Plaine Centrale sans qui le projet n'aurait pu voir le jour.
- La forte implication des partenaires prescripteurs, acteurs de l'insertion sociale et professionnelle du territoire, et leur volonté de s'approprier ce dispositif innovant.
- L'accompagnement humain, l'un des principes essentiels de Voiture & co.
- La très bonne coopération avec les acteurs des transports présents sur le territoire.

Résultats obtenus

Après seulement six mois d'activité, la plateforme de mobilité a déjà accompagné plus de 300 personnes en parcours d'insertion.

650 heures de formations mobilité ont été réalisées, et 40 personnes ont bénéficié d'une mise à disposition d'un deux-roues pour accéder à l'emploi. Et ce n'est qu'un début !